

# CÉGEP DE CHICOUTIMI

## LA CERTIFICATION CÉGEP VERT DU QUÉBEC

### Objectifs généraux de la certification

- ✓ Favoriser l'intégration de l'éducation relative à l'environnement dans les établissements d'enseignement collégial.
- ✓ Promouvoir la gestion environnementale comme gage d'un avenir viable dans le milieu collégial.

### L'accréditation contient quatre niveaux hiérarchiques

#### Niveau 1

- ✓ Avoir formé un comité d'action et de concertation depuis 1 an – **CACECC**;
- ✓ Avoir réalisé et adopté une politique environnementale et institutionnelle – **Adoption de la politique environnementale (avril 2007)**;
- ✓ Avoir réalisé quatre formations relatives à l'environnement :
  - conférence de Richard Pilon (décembre 2007)
  - conférence de Mathieu Caron (janvier 2008)
  - conférence de Nicole Huybens (mars 2008)
  - atelier d'information de Lise Tremblay de l'UPA (février 2008)
  - capsules environnementales dans les médias internes (2007-2008)
  - 2 ateliers de formation offerts au CACECC (mars et avril 2008)
- ✓ Avoir réalisé quatre activités de sensibilisation à caractère environnemental:
  - comité l'Envert (depuis automne 2000)
  - la friperie RéInKat (depuis automne 2002)
  - site de compostage (depuis automne 2003)
  - café Tazavero (depuis automne 2005)
  - circuit de récupération sur l'ensemble du cégep (depuis l'été 2006)
  - Journée de sensibilisation aux transports alternatifs (septembre 2007)
  - Semaine environnementale (avril 2008)
  - pétition pour un Québec sans pauvreté (avril 2008)
  - corvée environnementale (avril 2008)
  - Forum social régional (zéro déchet, zéro carbone) (mai 2008)

## **Niveau 2**

Avoir accompli un bilan général évaluant les aspects environnementaux de l'institution, en dégager un plan d'action pour structurer la gestion environnementale dans l'établissement et le rendre effectif :

- ✓ *dépôt du bilan environnemental (automne 2007)*
- ✓ *mise à jour du bilan environnemental (janvier 2008)*
- ✓ *dépôt du plan d'action découlant du bilan environnemental (mai 2008)*

## **Niveau 3**

Avoir constitué un fonds environnemental qui vient soutenir les activités et les emplois en environnement ainsi que créer un processus de suivi, sous forme de bilan annuel et d'amélioration continue.

- ✓ Le CVE a réservé une partie de son budget à :
  - *Engager un écoconseiller (une journée semaine).*
  - *Engager deux étudiants pour faire le circuit de recyclage.*
  - *Préserver le projet d'une friperie créant ainsi des emplois étudiants.*
  - *Faire exécuter le suivi et le contrôle financier par le CACECC.*
- ✓ La Direction du cégep investit dans des projets environnementaux tels que le projet énergétique, la récupération de vieux ordinateurs, écrans, etc.

## **Niveau 4 (excellence)**

Avoir effectué toutes les autres exigences requises par les niveaux précédents et que ce processus soit en fonction depuis quelques années.

**N.B. :** Les formations et les activités environnementales doivent être répétées chaque année, au risque de perdre la certification. Il s'agit donc d'un processus dynamique et en constance évolution.